

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## du VENDREDI 02 NOVEMBRE 2018 à 20 H 00

\*\*\*\*\*

**Etaient présents** : MM. MAGNÉ Gérard, BEAUDET Malika, CAGNAC Françoise, CAUSSANEL Vincent, CAVALIÉ Bernard, DHIEUX Eliane, DORANGE Robert, FAU Christian, REYNAL Olivier.

**Absents** : MM. CAVALIÉ Sylvain, HIRONDELLE Anne-Marie (pouvoir à E. Dhieux)

**Secrétaire** : M. MAGNÉ

\*\*\*\*\*

### 1) **Adoption du Procès verbal de la Réunion précédente**

Le procès verbal de la réunion du 05 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.

### 2) **Organisation de la Cérémonie du 11 novembre**

Cette cérémonie de commémoration fera l'objet d'un flyer distribué dans toutes les boîtes aux lettres ainsi que d'un courrier auprès des familles ayant de jeunes enfants.

Elle se déroulera en présence de Mme la Sous-préfète de Figeac.

Le Conseil Municipal tient à remercier Malika BAUDET et Eliane DHIEUX pour le travail remarquable qu'elles ont effectué pour réaliser l'exposition sur les « poilus » d'Espédaillac.

### 3) **Point sur les travaux de rénovation des logements de la Mairie**

#### ▪ **Travaux**

Ils seront terminés pour le grand logement fin novembre.

Sont validés :

- le devis concernant le remplacement de la cabine de douche et des travaux de plomberie pour un montant de 1 762 € HT.

- le devis établi pour l'aménagement de la cuisine pour un montant de 2 160.91 € TTC

#### ▪ **Loyers**

S'agissant de logements conventionnés, le département a fait connaître les modalités d'établissement des loyers.

Leur montant est validé par le Conseil Municipal.

#### ▪ **Location du petit logement**

Au vu des éléments fournis, la candidature de Lucie Robine est retenue.

Elle entrera en possession des lieux dès que les travaux seront terminés.

#### ▪ **Emprunt**

En raison des possibilités de prêt actuellement très intéressantes, le Conseil Municipal décide de réaliser un emprunt de 30 000 € correspondant au coût des travaux non couvert par les subventions.

La banque des Territoires (ex Caisse des Dépôts) et le Crédit Agricole doivent faire parvenir très prochainement des simulations de remboursement.

### 4) **Lotissement du Pouzarnel**

Le bornage des quatre derniers lots sera effectué le 15 novembre.

Le cabinet DEJANTE a transmis les premières estimations du coût des travaux d'extension des réseaux. Cette estimation sera affinée après bornage.

## **5) Travaux sur chemins communaux**

Le Conseil Municipal tient à remercier Sylvain CAVALIÉ pour le travail de recalibrage qu'il a réalisé à la *Placerelle* et au *Pech des Agards*.

Concernant la demande d'un particulier pour la réfection d'un mur de clôture, les consultations effectuées auprès de spécialistes des problèmes de voirie et auprès d'un géomètre laissent à penser que le mur est bien la propriété du riverain. Un courrier lui sera adressé dans ce sens

## **6) Participation aux Frais de Fonctionnement de l'Ecole de Cambes**

La participation sollicitée par la Commune de Cambes pour la scolarisation d'un enfant de notre commune durant l'année scolaire 2017/2018 est validée pour un montant de 800 €.

## **7) Convention d'Utilisation de la carrière du Pech des Balmes**

Après avoir pris connaissance du contenu de la convention type proposée par le SDIS, le Conseil Municipal donne son accord sur celle-ci, ce qui permettra de reconnaître et d'utiliser cette réserve d'eau comme moyen de défense contre les incendies.

## **8) Organisation du des Fêtes de Noël**

Sont évoquées :

- les modalités d'organisation du goûter de Noël qui aura lieu le 22 décembre à 15 H.
- la préparation des décorations du village à cette occasion

Il est convenu d'organiser une réunion de toutes les personnes intéressées pour y participer. Eliane DHIEUX est chargée de proposer une date.

## **9) OUSTAL – Bilan et Projets**

Robert DORANGE présente le bilan de l'année 2018 et les projets pour 2019 qui ont été examinés par la commission Patrimoine.

Le Conseil Municipal tient à rappeler l'importance de ces différentes manifestations en termes d'attractivité pour notre village.

Il est envisagé de n'ouvrir l'OUSTAL qu'à partir du 15 juillet et ce, jusqu'à la fête votive.

Le Conseil Municipal remercie Robert DORANGE et la commission Patrimoine pour le travail effectué dans ce cadre là.

## **10) Adhésion au Dispositif Wifi Public Lotois**

Le dispositif « Wifi Public Lotois » proposé par les services du Département pourrait être installé à l'Oustal. Le Conseil Municipal décide de répondre favorablement à cette proposition. Toutefois, la municipalité se rapprochera au préalable de l'opérateur actuel FREE pour savoir s'il peut offrir le même service avec le matériel déjà en place.

## **11) Questions diverses**

### **Taxe d'Aménagement**

Le Conseil Municipal décide de ne pas instituer cette taxe sur la Commune.

### **Bulletin Municipal**

Est défini le contenu du bulletin municipal à paraître début janvier.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal le samedi 19 janvier 2019 à 18h.**